



Migrants : trouver une réponse commune

Au cours de la dernière année, le Pape François, qui a fait de la question migratoire un marqueur fort de son pontificat, s'est exprimé à de nombreuses reprises à ce sujet en développant une approche nouvelle articulée autour des verbes : « *accueillir, protéger, promouvoir, intégrer* ».

A la veille de la journée mondiale du migrant et du réfugié, nous, évêques de France, souhaitons indiquer les actions qui, dans le contexte français et pour chacun des quatre verbes, nous paraissent être prioritaires. Parmi elles, certaines pourront nourrir un plaidoyer préalable aux négociations des pactes mondiaux de 2018.

Accueillir

« *Qu'as-tu fait de ton frère ?* » Les milliers de morts, parmi les déplacés contraints d'entreprendre des voyages périlleux pour atteindre l'Europe afin d'y demander la protection à laquelle ils aspirent, est un scandale auquel personne ne peut se résigner. Les personnes contraintes de fuir leur pays ont le droit de requérir une protection sans qu'il leur faille pour cela ajouter aux risques initiaux ceux d'un parcours incertain. Le leur permettre est pour notre société un impératif, tant légal que civilisationnel.

A la suite du Pape François, nous pensons que les voies d'accès légales permettant aux personnes menacées de se rendre en France pour y demander l'asile doivent être élargies. Nous demandons ainsi à l'Etat de développer ces voies d'accès en France – notamment via l'octroi plus important de visas humanitaires et l'élargissement des programmes de réinstallation -, et de les promouvoir au niveau européen et international, notamment lors des négociations des pactes mondiaux de 2018.

A sa mesure, et avec d'autres, l'Eglise s'engage déjà sur ce chemin. En mars dernier, la conférence des évêques de France, en partenariat avec le Secours catholique, la Fédération protestante de France, la Fédération d'Entraide Protestante et la communauté de Sant'Egidio, signait avec l'Etat un protocole portant sur la mise en place de « couloirs humanitaires », permettant à 500 personnes parmi les plus vulnérables actuellement réfugiées au Liban, de venir en France pour y demander l'asile. S'il demeure modeste, ce programme n'en est pas moins précieux, notamment par son caractère modélisant.

Nous entendons la crainte sécuritaire que beaucoup expriment devant la situation migratoire actuelle ; nous en sommes convaincus, cette situation se révèle d'autant plus anxiogène que l'arrivée des personnes semble parfois trop peu organisée. Dans ce contexte, la mise en place de voies d'accès légales et sûres apparaît d'autant plus souhaitable qu'elle permet précisément d'organiser l'accueil et, ce faisant, de concilier la sécurité de nos concitoyens et celle de personnes en quête de protection.

Ne nous leurrions pas cependant : le développement de voies légales ne tarira pas l'arrivée spontanée d'exilés vers la France et plus largement vers l'Europe ! Les chemins qu'ils prennent et prendront seront encore dangereux et éprouvants, et leur besoin d'accueil et de protection nous obligeront, demain comme aujourd'hui. Dans ce contexte, l'existence de voies d'accès légales et sûres ne doit en aucun cas être utilisée comme prétexte pour renvoyer ces exilés vers les pays de transit qu'ils ont traversés. A cet égard les projets européens visant à donner corps à la notion de *pays tiers sûrs* nous préoccupent.

Il n'y a pas d'accueil véritable sans accompagnement du chemin d'intégration. A la suite du Pape François, nous pensons ainsi que les dispositifs publics d'accueil des réfugiés peuvent être complétés par le développement de programmes de parrainage par des collectifs citoyens. Par leur caractère diffus, de tels programmes offrent aux nouveaux arrivants la possibilité d'une réelle intégration sociale, laquelle fait souvent défaut dans les dispositifs d'accueil où les arrivants sont regroupés entre eux.

Outre le bénéfice pour les personnes accueillies elles-mêmes, ces programmes, partout où ils sont mis en œuvre, génèrent du dynamisme et se révèlent créateurs de liens. Les chrétiens engagés au sein de collectifs d'accueil, avec leur paroisse, dans le cadre du projet des couloirs humanitaires, avec le service jésuite des réfugiés ou encore avec l'Ordre de Malte par exemple, en témoignent : des acteurs aux sensibilités éloignées collaborent, des territoires se dynamisent, des cœurs se convertissent, etc.

Nous saluons l'engagement de tous les citoyens, chrétiens ou non, qui s'investissent au sein de tels collectifs. Tout en rappelant à l'Etat ses obligations en matière d'accueil, nous demandons aux chrétiens d'accroître leur engagement en ce sens et, au-delà du soutien administratif, de l'enseignement du français ou encore de l'insertion professionnelle, nous les invitons à se positionner plus spécifiquement sur le créneau de la convivialité afin de donner corps à la valeur de la fraternité.

Protéger

L'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau cadre législatif ne doivent en aucun cas conduire à aggraver le cas de nombreux migrants déjà présents sur notre territoire et se trouvant pour certains en situation de très grande vulnérabilité. Conformément à l'enseignement de l'Eglise, nous rappelons avec force que chaque personne, quel que soit son statut légal et le sort réservé in fine à sa présence dans notre pays, doit être traitée d'une manière qui, en toutes circonstances, respecte sa dignité.

Parmi les personnes les plus vulnérables, nous tenons à exprimer ici une préoccupation particulière pour la situation des jeunes migrants, et plus spécifiquement pour celle des mineurs non accompagnés dont le nombre, dans notre pays, ne cesse de croître. De diocèses toujours plus nombreux nous parviennent des cris d'alarme quant à la situation de ces jeunes, laissés le plus souvent sans protection, et, pour certains, renvoyés à la frontière, au mépris de leurs droits les plus élémentaires.

La situation dans les territoires frontaliers apparaît ainsi particulièrement préoccupante. Dans le Briançonnais mais aussi dans la vallée de la Roya dans les Alpes maritimes, le nombre de mineurs tentant d'entrer en France – parfois au prix de grands périls lorsqu'il leur faut traverser la montagne par leurs propres moyens - augmente de façon significative depuis maintenant deux ans. Parmi eux, trop sont interceptés et renvoyés en Italie, sans qu'il leur soit possible de faire respecter leurs droits.

De nombreux citoyens, parmi lesquels des chrétiens, s'engagent individuellement ou collectivement pour aider ces jeunes à obtenir la protection à laquelle ils aspirent et à laquelle ils ont droit. Nous saluons cette mobilisation et l'encourageons. Comme toutes celles qui se mettent spontanément en place lorsque les plus fragiles sont menacés, celle-ci manifeste que nos concitoyens sont capables d'un sursaut lorsque le plus sacré est atteint. Cet exemple doit inciter l'Etat à assumer ses responsabilités.

Un mineur non accompagné est un mineur en danger ! Ceci est, en définitive, la seule considération à prendre en compte. Animés par cette conviction, nous rappelons aux responsables politiques que les situations de vulnérabilité des mineurs non accompagnés doivent être traitées en accord avec la convention internationale des Droits de l'Enfant et nous les invitons à agir pour que soit effectivement garantie à ces mineurs en danger la même protection que tout autre enfant privé de son milieu familial.

Enfin nous ne pouvons évoquer le cas des mineurs non accompagnés sans évoquer le moment crucial du passage à la majorité qui, dans les faits, constitue souvent pour ces jeunes une période de grande fragilisation. Pour éviter que tout ce qui a été construit soit alors remis en cause, nous pensons que des mesures légales visant à pérenniser leur droit au séjour et à favoriser leur intégration devraient être prononcées. Notre pays a le devoir d'accompagner, sur le long terme, la construction de leur futur.

Promouvoir

Le Pape François nous invite à promouvoir le développement humain intégral des migrants. Cet appel qui s'enracine dans la tradition de l'Eglise est fondé sur la conviction profonde que *« tous peuvent apporter une contribution à l'ensemble de la société, tous ont une particularité qui peut servir pour*

vivre ensemble, personne n'est exclu en vue d'apporter quelque chose pour le bien de tous¹ ». Cette contribution n'est pas seulement un droit mais aussi un devoir à l'égard de soi-même et de la société. Nous en sommes convaincus, migrants ou non, l'exercice de ce droit et de ce devoir passe en premier lieu et de façon privilégiée par l'accès au travail. Outre qu'il permet à chacun de subvenir à ses besoins, le travail constitue en effet une dimension fondamentale de l'existence humaine, par laquelle la vie de l'homme est construite chaque jour et où elle puise sa propre dignité spécifique. Par le travail, l'homme se réalise en tant que personne et trouve sa place dans une véritable communauté humaine.

Dans les permanences d'accueil de nos diocèses, de nos associations, nous entendons le désir exprimé par beaucoup de personnes de contribuer à la vie de la société et la frustration, parfois la souffrance, que celles-ci ressentent lorsqu'elles ne peuvent le faire par leur travail. Ceci est particulièrement vrai de nombreux migrants, notamment ceux se trouvant en phase de demande d'asile auxquels la loi ne permet pas de travailler avant le dixième mois. Nous souhaitons ici nous en faire les porte-voix.

Certains trouvent dans nos mouvements ou nos associations des occasions d'engagement bénévole. Nous nous en réjouissons et saluons les structures qui rendent cela possible. De tels engagements contribuent en effet efficacement au développement des personnes, leur permettant de sortir du rôle de bénéficiaires auquel elles sont de fait trop souvent cantonnées pour (re)devenir contributrices. Ceci étant, une action résolue de l'Etat en faveur de l'insertion professionnelle demeure indispensable.

Nous demandons ainsi aux responsables politiques d'accorder aux personnes, ce dès les premiers mois de la phase de demande d'asile, la possibilité de travailler. De la même manière, l'accès aux études et à la formation professionnelle doit être effectivement ouvert aux personnes se trouvant en cours de procédure. Plus généralement, la reconnaissance des compétences des migrants doit être promue et, si cela s'avère nécessaire, des éléments de remise à niveau doivent pouvoir leur être proposés.

Nous en sommes conscients, l'absence d'une maîtrise suffisante de la langue constitue souvent un frein à l'intégration sociale et professionnelle. Nous demandons ainsi aux responsables politiques de reconstruire un dispositif global pour permettre un accès immédiat à l'apprentissage du français. Celui-ci devrait reposer sur des professionnels qualifiés, dans le cadre d'un dispositif public financé, associant les acteurs volontaires de la société civile. Nous encourageons les chrétiens à s'engager en ce sens.

Enfin, comment devenir membre actif d'une société, capable d'y apporter sa contribution, si ses valeurs, son patrimoine, ses codes nous demeurent étrangers ? Aujourd'hui, de nombreux chrétiens s'engagent concrètement pour permettre aux nouveaux arrivants d'accéder à une meilleure compréhension de notre société. Nous saluons ces initiatives et, convaincus qu'il y a là une vraie façon d'ouvrir notre porte à nos frères et sœurs migrants, nous encourageons leur développement.

Intégrer

L'intégration est un processus long et complexe qui ne peut se réaliser pleinement que dans un climat positif à l'égard des migrants et de ceux qui les y accompagnent. Aussi, et sans minimiser les difficultés, nous semble-t-il essentiel de promouvoir une présentation positive des migrants et de la solidarité à leur égard. A la suite du Pape, qui nous invite à regarder les uns et les autres *avec un regard rempli de confiance*², nous invitons tous nos concitoyens et en particulier les chrétiens à convertir leur regard.

La présentation positive des migrants passe par la mise en valeur des éléments de leur patrimoine culturel et spirituel susceptible d'enrichir la communauté nationale ainsi que par la mise en lumière de leur désir de contribuer concrètement à la vie de la société toute entière. Elle passe aussi, et peut être en premier lieu, par un discours honnête sur les motivations qui ont poussé ces personnes à rejoindre notre pays, motivations que l'on réduit trop souvent de manière orientée au seul critère économique.

¹ [Discours du Pape François aux participants au congrès organisé à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'encyclique *Populorum Progressio*](#)

² [Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2018](#)

En mettant en lumière ces motivations, on réalisera que beaucoup ont été guidés sur le chemin de l'exil par l'espoir de trouver la paix, le désir de déployer pleinement leur humanité, d'exprimer leurs talents, de vivre librement leur foi, etc. Dans ces motivations, chacun pourra reconnaître les aspirations d'hommes et de femmes de bonne volonté. Ceux disposés à le voir sauront aussi y déceler, en creux, une *bénédiction* sur un pays aux nombreux atouts mais trop souvent enclin à douter de lui-même.

Cette *bénédiction*, nous, chrétiens, l'expérimentons concrètement dans nos communautés paroissiales, lesquelles, pour beaucoup, trouvent dans la présence des migrants un nouveau souffle. Nous encourageons les chrétiens à témoigner de cette richesse et à s'engager pour la promotion d'une authentique culture de la rencontre, notamment par l'organisation de rencontres entre migrants et autochtones, à l'occasion desquelles les uns et les autres pourront échanger en vérité et dans la paix.

Parallèlement à cette présentation positive des migrants, il nous semble essentiel de promouvoir une présentation positive de ceux qui, à leur égard, font preuve de solidarité. Trop souvent en effet, ces derniers se retrouvent, au nom même de leur engagement, objets d'hostilité. A cet égard, nous sommes vivement préoccupés par les poursuites pénales dont certains font l'objet, et nous invitons les responsables politiques à tout mettre en œuvre pour faire cesser cette pénalisation de la solidarité.

Pour présenter de façon positive la solidarité à l'égard des migrants, encore faut-il savoir se rendre attentifs à « *la créativité, la ténacité et l'esprit de sacrifice d'innombrables personnes, familles et communautés qui ouvrent leur porte et leur cœur à des migrants et à des réfugiés, même là où les ressources sont loin d'être abondantes*³ ». Or, notre regard ne se focalise-t-il pas, trop souvent encore, sur les manques, oubliant de voir les fruits d'humanité qui, autour de nous, croissent et se déploient ?

Nous invitons ici les chrétiens à cultiver une attention particulière aux actions positives mises en œuvre en faveur des migrants et à s'efforcer de les faire connaître autour d'eux afin de devenir, au sein de notre société, les promoteurs de ce *regard de confiance*. Qu'ils en soient convaincus, ils permettront ainsi au bien de fructifier et, en évitant, par une focalisation excessive, d'enfermer les plus réticents dans leur repli, ils contribueront à l'avènement d'une société réellement plus inclusive et fraternelle.

Accueillir, protéger, promouvoir, intégrer : comme le souligne le Pape François, « *conjuguer ces quatre verbes à la première personne du singulier et à la première personne du pluriel constitue un devoir de justice, de civilisation et de solidarité*⁴ ». Nous lançons ici un appel solennel aux chrétiens et à tous les hommes et les femmes de bonne volonté pour qu'au sein de leur paroisse, d'un collectif, d'un mouvement ou d'une association, ceux qui le peuvent, s'engagent sur l'une ou l'autre de ces priorités.

Mgr Georges Pontier

Archevêque de Marseille et Président de la Conférence des évêques de France

Mgr Georges Colomb

Évêque de La Rochelle et Saintes,
membre de la Commission épiscopale pour la Mission universelle de l'Église
au titre de la pastorale des migrants

Mgr Denis Jachiet

Évêque auxiliaire de Paris,
membre de la Commission épiscopale pour la Mission universelle de l'Église
au titre de la pastorale des migrants

³ [Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2018](#)

⁴ [Discours du Pape François aux participants au forum international « migrations et paix » le 21 février 2017](#)